

n°05

Date de publication
20 mars 2019

Date d'observation
19 mars 2019

Grandes cultures



À retenir cette semaine

- **Colza**
 - Stades phénologiques : l'ensemble des parcelles sont désormais comprises entre les stades D1 et E.
 - Charançon de la tige : faibles niveaux de captures cette semaine, confirmant la fin du vol. Continuer à surveiller les pièges jusqu'au stade E.
 - Meligèthe : les méligèthes sont observés sur plantes dans la totalité des parcelles du réseau. La pression reste moyenne et surtout, dépendante du stade et de l'état global du colza.
- **Blé**
 - Le stade épi 1cm approche pour une majeure partie des parcelles. Il est atteint pour les variétés les plus précoces.
- **Orge**
 - La majorité des parcelles de plaine s'approchent ou ont atteint le stade épi 1 cm, quelques signalements d'oïdium en plaine.

Colza

Réseau 2018-2019

12 parcelles ont fait l'objet d'un suivi cette semaine.

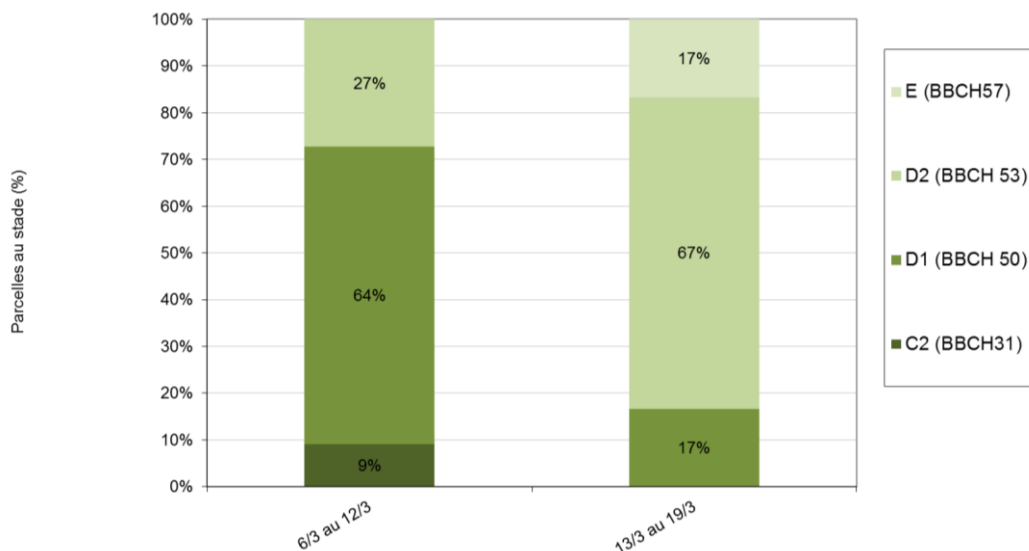
Stades des colzas

Aujourd'hui les parcelles sont désormais comprises entre les stades D1 (BBCH 50) et E (BBCH 57) c'est-à-dire avec les boutons floraux bien dégagés. A noter que 67 % de ces parcelles sont au stade D2 (BBCH 53). Retrouvez les différents stades de développement du colza [ici](#).



Crédit photo : Réseau des Chambres d'Agriculture







Ravageurs

- Méligèthes

Période de risque : le colza est sensible du stade boutons accolés (D1) au stade boutons séparés (E).

Seuil indicatif de risque :

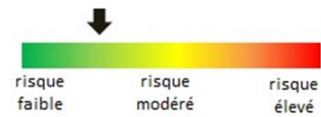
Etat du colza	Stade	
	Stade boutons accolés (D1) 	Stade boutons séparés (E) 
Colza vigoureux (sol profond, bonne vigueur des plantes, peuplement optimal, pas d'autres dégâts)	3 méligèthes par plante, <i>mais il est aussi possible d'attendre le stade E selon le contexte de croissance de l'année pour ré-évaluer le risque plus tard.</i>	6 à 9 méligèthes par plante
Colza stressés ou peu développés (climat stressant, déficit hydrique, peuplement trop faible ou trop important, vigueur faible des plantes, autres dégâts)	1 méligèthe par plante	2 à 3 méligèthes par plante

Observation : 10 parcelles ont fait l'objet d'une observation cette semaine et toutes signalent la présence de méligèthes sur plantes. Le nombre de méligèthes par plante est compris entre 1 et 8 selon le stade de développement du colza. Le détail des observations est présenté dans le tableau ci-dessous.

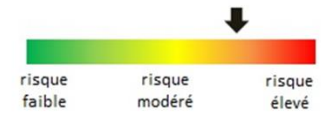
Stade culture	Effectifs	Nombre de méligèthes/plante		
		Moyenne	Minimum	Maximum
D1	2	3	1	5
D2	8	2.4	0.5	5
E	1	8	8	8

Analyse du risque : la totalité des parcelles du réseau sont désormais en phase de sensibilité vis-à-vis des méligèthes. A noter, sur quelques parcelles les plus avancées, on distingue quelques fleurs ouvertes, ce qui indique la fin du risque dans ces situations. D'une façon générale, on distinguera deux cas :

✓ *Cas d'un colza vigoureux et bien développé* : le risque associé est faible à modéré, il est essentiel de suivre les parcelles jusqu'à l'ouverture des premières fleurs.



✓ *Cas d'un colza stressé ou peu développé* : le risque associé est modéré voir élevé dans certaines parcelles.



Le stade et l'état global des plantes sont donc les facteurs déterminants pour l'analyse du risque vis-à-vis de ce ravageur.

Leviers Agronomiques : la fin du risque méligèthe intervient à partir de l'ouverture des premières fleurs sur la parcelle. Par conséquent, le fait d'associer à la variété de colza d'intérêt, 5-10% d'une variété plus précoce à floraison, aura pour conséquence de concentrer les méligèthes sur ces plantes plus précoces et ainsi diminuer la pression sur la variété d'intérêt.



Concentration de méligèthes sur fleurs épanouies (Source : Terres

• Charançon de la tige du colza

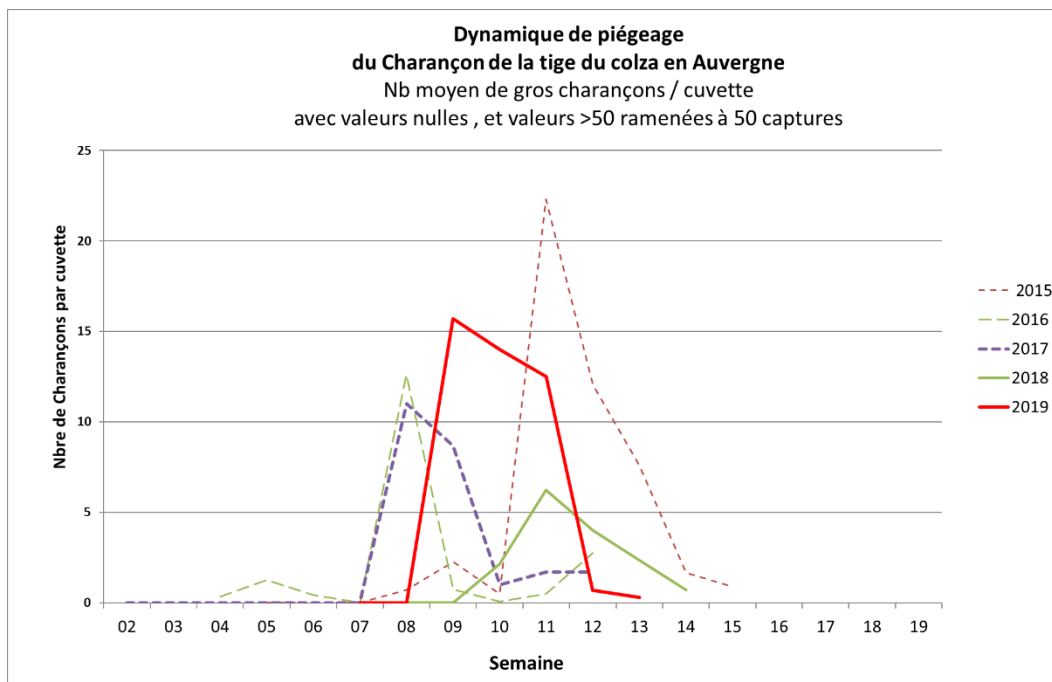
Période de risque : le risque vis-à-vis du charançon de la tige apparaît lorsque les deux conditions suivantes sont réunies :

- Présence de tige tendre à partir du stade C2 ;
- Présence de femelles aptes à la ponte.

Le stade E marque la fin du risque principal.

Seuil indicatif de risque : aucun seuil pour ce ravageur. La seule présence des adultes sur les parcelles, détectée par les captures dans les pièges sur végétation constitue un risque pour la culture. Le délai d'intervention est de 8 à 10 jours après les premières captures significatives, durée nécessaire pour que les femelles soient aptes à la ponte. Le stade E marque la fin du risque principal.

Observations : 2 parcelles sur 10 suivies indiquent la présence de charançons de la tige du colza avec des captures non significatives comprises entre 1 et 2 insectes. Absence de l'insecte sur les autres parcelles.



Analyse du risque

Les observations réalisées cette semaine montrent une fin de vol de l'insecte après 3 semaines de captures conséquentes.

Une grande majorité des plantes sont encore au stade sensible, mais le piégeage réalisé cette semaine confirme la fin de vol déjà identifiée la semaine dernière.

Par conséquent, le niveau de risque est faible sur la majorité des parcelles du réseau.



- **Charançon de la tige du chou**

Le charançon de la tige du chou, non nuisible pour le colza, est retrouvé un peu plus fréquemment dans 6 parcelles. **Attention à ne pas confondre le charançon de la tige du colza et celui de la tige du chou (voir annexe).**

ANNEXE

Rappel des stades :

Stade C2 : Entre-nœuds visibles. On distingue un étranglement vert clair à la base des nouveaux pétioles.

Stade D1 : Boutons accolés encore cachés par les feuilles terminales.

Stade D2 : Inflorescence principale dégagée et boutons accolés. Inflorescences secondaires visibles.

Stade E : Boutons séparés. Les pédoncules floraux s'allongent en commençant par ceux de la périphérie.



Distinguer le charançon de la tige du colza, de celui de la tige du chou :



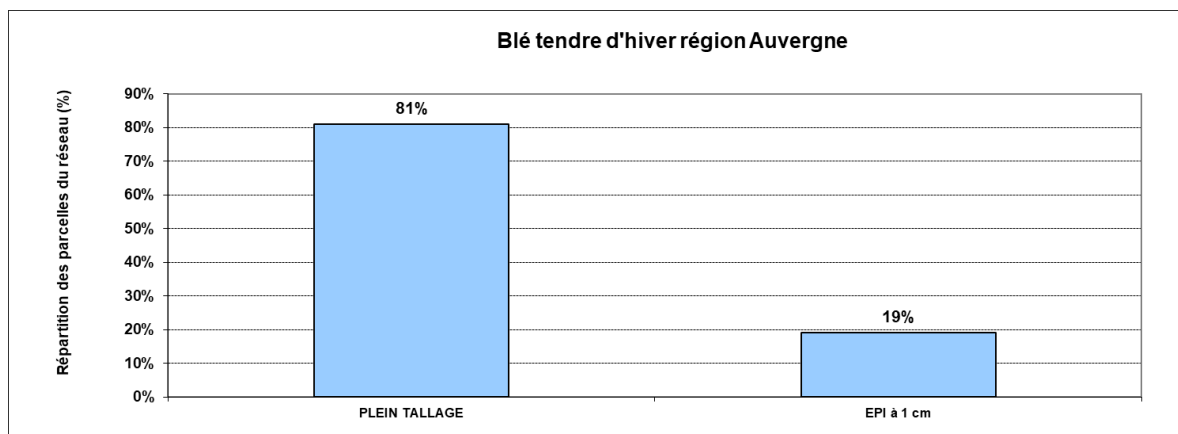
	Charançon de la tige du colza	Charançon de la tige du chou
Tailles	3 à 4 mm	2.5 à 3 mm
Aspect du corps	Gris cendré à noir	Gris cendré
Extrémité des pattes	Noire	Rousse
Nuisibilité	Forte	Nulle

Réseau (parcelles observées)

Ce bulletin fait état de l'observation de 21 parcelles, 8 dans l'Allier, 12 dans le Puy-de-Dôme et 1 dans le Cantal. Zones concernées par les observations : Bocage Bourbonnais, Sologne, Forterre, Limagne Nord et Sud et Bassin d'Aurillac.

Stades et état des cultures

La majeure partie des parcelles observées est au stade tallage. En sortie d'hiver, les stades sont particulièrement regroupés cette année dans toute la région. En effet, les levées ont été regroupées après le retour de la pluie fin octobre.



• Piétin verse

- Un bilan de la présence de maladies du pied a été réalisé sur 2 des 4 parcelles ayant atteint le stade épi 1 cm. Aucune maladie n'est pour l'instant relevée dans ces parcelles.
- En particulier, il est important de ne pas rater le stade épi 1 cm pour débiter l'observation des symptômes de piétin verse. Attention de ne pas confondre avec le rhizoctone ou la fusariose de la tige.

Observation et seuil de nuisibilité

Pour les variétés résistantes au piétin verse (avec une note GEVES ≥ 5), la nuisibilité est considérée comme nulle, même en cas de forte pression. Pour les variétés avec une note GEVES ≤ 4 , prélever 50 tiges sur l'ensemble de la parcelle entre épi 1cm et 2noeuds, le seuil de nuisibilité est atteint lorsque 35% ou plus des tiges sont atteintes.

Reconnaissance du piétin verse, facteurs de risque et leviers

Symptômes : en foyers, tache de grande taille, unique, diffuse en bas de tige et majoritairement sous le 1er nœud, centre clair avec des points ou plaques noirs. Plus tard dans le cycle : épis blancs échaudés groupés ou isolés.

Le risque d'apparition du piétin verse est fonction de l'itinéraire technique (facteurs aggravants : variétés sensibles, précédent blé, rotations courtes), du milieu (facteurs aggravants : limons battants) et du climat de l'année (pluies et températures douces pendant l'automne et l'hiver) dont l'effet peut être estimé par le modèle TOP.

Le principal levier agronomique pour lutter contre le piétin verse est le choix d'une variété résistante.

Les symptômes, la grille de risques et les méthodes de lutte agronomique sont décrits dans la fiche accident « Piétin verse » disponible sur <http://www.fiches.arvalis-infos.fr/>



Orge

Données du réseau

Huit parcelles sur quatorze déclarées ont fait l'objet d'au moins une observation (quatre dans l'Allier, trois dans le Puy-de-Dôme et une dans le Cantal) sur la période des 18 et 19 mars.

Stades des cultures

L'ensemble des parcelles observées se situent à des faibles altitudes et arrivent ou ont atteint le stade épi 1 cm.

Etat végétatif

L'état végétatif est aujourd'hui correct sur l'ensemble des parcelles observées, l'hiver sec n'a pas engendré de symptômes d'hydromorphie comme ces dernières années.

Observations maladies

Seuls des symptômes d'oïdium sont observés dans deux parcelles :

- une dans le Nord de l'Allier avec 40% des F3 et 20 % des F2 touchées
- une dans le Puy-de-Dôme avec 50 % des F3 et 20 % des F2 touchées.

Les parcelles arrivant au stade épi 1 cm (Z30) vont arriver maintenant en période de risque vis-à-vis des maladies, à ce stade seul l'oïdium peut être nuisible, pour les autres maladies les orges seront au stade sensible à partir d'1 nœud. Globalement les maladies commencent à être bien présentes mais restent à un niveau de risque faible.



Risque faible pour l'ensemble des maladies

La météorologie de ces prochains jours ne devrait pas permettre une évolution rapide des maladies.

Suivre nos prochains bulletins.

Pour en savoir plus, EcophytoPIC, le portail de la protection intégrée :
<http://grandes-cultures.ecophytopic.fr/grandes-cultures>

Publication hebdomadaire. Toute reproduction même partielle est soumise à autorisation

Directeur de publication : Gilbert GUIGNAND, Président de la Chambre Régionale d'Agriculture Auvergne-Rhône-Alpes

Coordonnées du référent : François Roudillon (CA03) froudillon@allier.chambagri.fr, 04 70 48 42 42

À partir d'observations réalisées par : des coopératives et négoces agricoles, des instituts techniques, des Chambres d'Agriculture de la région Auvergne-Rhône-Alpes, des lycées agricoles et avec la participation des agriculteurs.

Ce BSV est produit à partir d'observations ponctuelles. Il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut pas être transmise telle quelle à la parcelle. La Chambre régionale dégage toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs concernant la protection de leurs cultures.

Action pilotée par les ministères chargés de l'agriculture et de l'environnement, avec l'appui financier de l'Agence Française pour la Biodiversité, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Ecophyto.

**AGENCE FRANÇAISE
POUR LA BIODIVERSITÉ**
ÉTABLISSEMENT PUBLIC DE L'ÉTAT

